

Subsides

Ce sont les ministériels qui déclencheront le signal d'alarme peu importe le parti qui occupera ces banquettes et la date limite sera prolongée. Vous pouvez en être assurés. D'une part les conservateurs ont parlé de gaspillage, d'extravagance et d'abus en matière d'assurance-chômage et ensuite mon ami de Grenville-Carleton (M. Baker) a très bien parlé des chômeurs de sa circonscription, surtout de ceux de Prescott. Voilà qui est bien. C'est le plus beau commentaire que j'ai entendu depuis longtemps de la part d'un conservateur à propos du chômage. Je suppose qu'il va voter pour ce crédit. Le conseil municipal de Prescott lancera sûrement des projets pour donner du travail aux gens. Je suis sûr aussi que Prescott essaiera d'obtenir plus que sa part des fonds. Je lui souhaite de la chance. On donnera du travail aux gens, ce qui réduira le chômage et le nombre d'assistés sociaux à Prescott. Par conséquent, je suppose que le député appuiera ce crédit supplémentaire.

Le premier ministre a traité de tous les choix disponibles lorsqu'ont été supprimés les travaux d'hiver et qu'on a lancé le recyclage de la main-d'œuvre et le reste. Le député de Bruce a admis qu'on avait commis une erreur. Je lui demanderais de relire certains de ses discours alors qu'il disait, il y a deux ans, qu'on s'était trompé. Cela évoque le voyageur de commerce de 1922 qui, coiffé d'un chapeau de paille et canne à la main, disait qu'il faut vendre pour créer du travail et laisser l'entreprise se débrouiller toute seule afin d'éviter le chômage. S'il avait vendu du savon ou des médicaments brevetés, j'en aurais probablement acheté ce soir-là, mais il a presque fait demi-tour depuis. Je me suis réjoui d'entendre cet aveu du député de Bruce. Je n'aurais jamais cru qu'il le ferait.

Ce crédit est, bien sûr, un effort affolé de dernière heure, mais on finit quand même par le tenter. Il y aura au moins de nouveaux emplois vers la fin mai ou juin. Je propose qu'on adopte le crédit et qu'on se mette à l'œuvre. Il nous faut reconnaître le genre de pays que nous habitons et nos hivers rigoureux. Faisons appel aux ressources des gens et du monde des affaires canadiens afin de nous concerter, avec la collaboration du gouvernement. Il y a tant à faire. Nous voyons chaque hiver les vieux partis s'invectiver, se plaindre amèrement et s'attaquer mutuellement parce qu'ils font encore ce qu'ils faisaient il y a une génération ou 100 ans passés. Ce qu'ils font réellement, c'est se démenier alors qu'on les achemine vers le XX^e siècle et l'économie planifiée. Bien qu'ils fassent beaucoup de bruit et se fassent la lutte, j'espère qu'ils tireront profit des leçons que nous avons apprises.

Une voix: Nous en serons alors au XXI^e siècle.

M. Benjamin: Ils sont encore en 1890. A moins de tirer une leçon de nos erreurs et de dresser des programmes industriels et économiques qui tiennent compte de nos hivers et de notre géographie, la même situation se reproduira chaque hiver. Vous pouvez en être sûrs si un de ces vieux partis se trouve au pouvoir. Mais ils ont eu tout de même l'occasion de faire adopter des mesures de rapié-

[M. Benjamin.]

çage, même si ce fut toujours avec bien trop de retard. Ils ont appris progressivement.

• (2150)

Si nous avons le malheur d'avoir encore un vieux parti au pouvoir dans dix ans d'ici, nous le verrons présenter des programmes industriels et économiques pour dix ans d'avance prévoyant sur le nombre de maisons, les milles de route, la production d'acier, d'automobiles et de denrées agricoles, et que sais-je encore. Pourtant, Dieu sait qu'en 1940, quand certains députés de mon parti en ont fait mention à la Chambre, des députés de l'opposition officielle ont réagi comme s'ils vivaient en 1890, opinant que les députés de mon parti devraient être déportés pour cause de subversion. Ce soir, j'ai entendu l'un d'eux—et seulement un—parler de planification.

Au point de vue conceptuel et théorique, ce crédit est justement ce que le Parlement doit adopter. En dépit des lamentations du député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), il reste que c'est une mesure et qu'il aurait fallu l'adopter plus tôt. Le Parlement aurait pu et aurait dû se réunir à la fin de novembre ou au début de décembre. Il aurait très bien pu prévoir ces sommes supplémentaires en juin dernier en préparation de cet hiver; mais ce n'est pas ce qui s'est passé et je ne voudrais pas faire comme mes amis de droite qui ont voulu essayer de faire payer les pots cassés. Adoptons ces crédits, donnons du travail à autant de gens que nous pouvons pour le reste de l'hiver, et j'espère qu'un plus grand nombre de députés de l'opposition officielle vont me renseigner un peu mieux sur la façon de planifier l'économie et l'emploi.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai quelques commentaires à faire, surtout après avoir entendu le député de Bruce (M. Whicher), et examiné le crédit L12a. J'ai été toute de suite frappé par les mots du premier ministre (M. Trudeau) lorsqu'il a déclaré il y a quelque temps, que sa politique dont les gens devaient se contenter de toute manière, n'est qu'un effet regrettable de la guerre contre l'inflation. Et je pense aux frustrations, à l'amertume, et aux déplacements de personnes qu'une telle politique entraîne. Le gouvernement affirme: nous admettons nos erreurs mais nous l'avons fait après le 30 octobre. C'est alors que le parti s'est réveillé et a dit: nous nous sommes trompés et nous devons écouter ceux qui sont réellement nos maîtres, les électeurs. Ce sont eux qui lui ont dit de s'occuper du chômage, du malaise que suscite l'environnement et ses problèmes, de la souffrance, de l'alcoolisme, de la drogue, des meurtres et des injures à la personne.

Lorsque j'ai entendu le premier ministre dire ici aujourd'hui que son gouvernement se laisse diriger par le Conseil économique du Canada, que c'est le Conseil qui lui fournit des prévisions concernant l'orientation que notre pays devrait prendre, je me suis demandé pourquoi les connaissances et la sagesse des gens du Conseil économique du Canada étaient soudainement acceptées. J'aimerais verser au compte rendu une déclaration qui a paru dans le neuvième exposé annuel du Conseil économique du Canada, à la page 89, où il est question des objectifs à long terme.